

Histoire des faits économiques

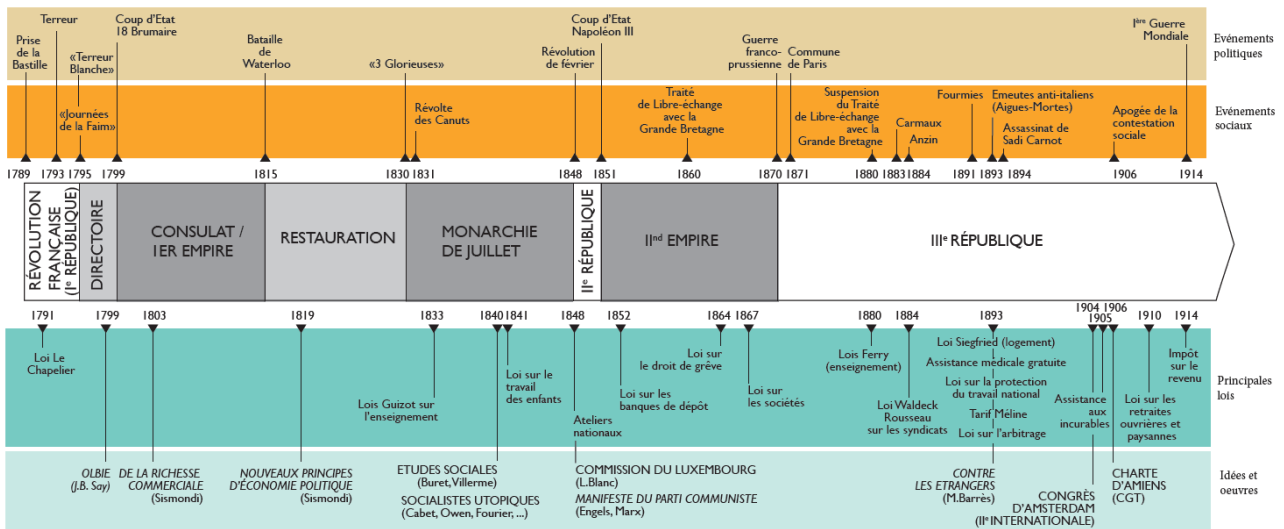
La question sociale et les inégalités – Le cas de la France : 1789-1913

Ce cours vous est proposé par Guillaume Pouyanne, Maître de conférences, à l'Université de Bordeaux et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
La Révolution Française : « égalité en liberté » et libéralisme optimiste	2
La Révolution française : l'égalité de condition dans le domaine politique	3
Promotion du marché et inégalités économiques « naturelles ».....	4
La naissance de la Question Sociale – le début du XIX^{ème} siècle	5
La « Fabrique », un mode de production typique de la proto-industrialisation.....	5
Du Directoire à la II ^{ème} République (1795-1848) (1) : naissance de la « question sociale » .	6
Du Directoire à la II ^{ème} République (1795-1848) (2) : le triomphe du libéralisme- conservateur	7
L'entrée du prolétaire sur la scène politique.....	8
Socialismes et communisme	8
La II ^{ème} République (1848-1851).....	10
La III^{ème} République (2) – La réponse de l'Etat à la résurgence de la Question Sociale.....	11
Réapparition de la question sociale et développement de la pensée socialiste	11
La naissance de l'Etat-Providence au tournant du XX ^{ème} siècle	13
Références	15

Préambule



La Révolution Française : « égalité en liberté » et libéralisme optimiste

L'organisation sociale avant la Révolution Française est appelée **l'Ancien Régime**. C'est une société composée de 3 ordres : la Noblesse, classe militaire, qui apporte sécurité et protection ; le Clergé, classe religieuse et intellectuelle, qui donne une direction spirituelle à la communauté et l'éduque ; le Tiers-État, la classe laborieuse, composée de paysans, artisans et commerçants.

C'est une société pré-Etatique, au sens où l'État est encore faible, et les pouvoirs régaliens (comme la justice, la police, les services collectifs) s'exercent de façon locale et indépendante, sur un petit territoire.

L'inégalité est très forte dans cette société : Clergé et Noblesse représentent 1,5% de la population, mais détiennent 45% des terres. Ils disposent en outre de privilèges : ils prélèvent certains impôts et sont exemptés d'autres, ils disposent de l'accès exclusif à certaines professions, et sont même jugés par des tribunaux spéciaux. Un Noble ne pouvait pas perdre un procès contre un roturier, par principe ; quant aux ecclésiastiques, ils disposent d'un droit spécial, différent du droit civil, appelé le droit canon.

La Révolution française : l'égalité de condition dans le domaine politique

Le Clergé et la Noblesse se considèrent comme une "humanité à part" (Tocqueville), dont la supériorité est transmise de génération en génération. Mais à partir XVIII^e siècle, les philosophes des Lumières remettent en cause ces privilèges : Jean-Jacques Rousseau, notamment, soutient que les hommes sont naturellement semblables et égaux à la naissance. C'est une **égalité de condition** : les hommes sont égaux devant la loi, c'est-à-dire que la loi est la même pour tous. Rabaut de Saint-Etienne l'appelle « égalité en liberté » car pour être égaux, les hommes doivent disposer de la même liberté.

La Révolution française va appliquer ces idées. Le 4 août 1789, les privilèges des Nobles et du Clergé sont abolis. L'Eglise est expropriée, et ses possessions foncières deviennent biens de l'Etat, sous le nom de « Biens Nationaux ». Ils sont ensuite revendus : pas moins de 10% des terres cultivables changent de main en quelques années, et font de la France, pendant encore deux siècles, un pays de petits propriétaires terriens.

Dans le domaine économique, cette aspiration à l'égalité va se traduire par l'affirmation claire et forte de la **liberté économique** : liberté d'entreprendre, liberté de travailler, liberté de commercer. Ici aussi, chacun est égal si chacun est libre.

C'est ainsi que seront abolis les monopoles d'Etat, considérés comme une entrave à la liberté d'entreprendre. Dans le domaine du travail, les relations de travail sous l'Ancien Régime étaient encadrées par les **corporations**. Ce sont des associations basées sur le métier, avec des règles strictes : le Maître transmet son savoir-faire à l'Apprenti, qui lui doit obéissance. Les corporations contrôlent les règles du métier, le niveau des salaires, et accrédite les travailleurs. Le métier était à l'époque « *une propriété collective qui offrait à la fois un emploi et un statut à ceux qui en étaient membres* » (G. Noiriel).

Le trop grand pouvoir des Corporations sur les relations de travail est considéré comme une entrave à la liberté de travailler. La **loi Le Chapelier** les supprime en 1791. De façon générale, à la Révolution on pensait qu'il n'y avait pas besoin de corps intermédiaire entre l'individu, garant de son intérêt particulier, et l'Etat, garant de l'intérêt général.

Promotion du marché et inégalités économiques « naturelles »

La liberté économique s'accompagne naturellement de la **promotion du marché** comme mode de coordination des actions économiques. C'est la vision d'Adam Smith : l'échange sur le marché est libre (personne n'est contraint d'acheter ou de vendre), et efficace (chacune des deux parties a intérêt à l'échange, et dans le cas contraire chacun est libre de ne pas échanger). L'échange sur le marché est un rapport de réciprocité entre égaux.

Cependant, déjà à l'époque, on considère que le marché ne doit pas être laissé à lui-même, car il risque d'amplifier les inégalités sociales. Il doit donc être encadré. Les économistes de l'époque rejettent un encadrement par la loi ou par les institutions, et proposent un **encadrement par la morale** : Adam Smith fait l'apologie de la frugalité ; Jean-Baptiste Say défend la sobriété dans ses premiers écrits ; Condorcet en appelle à la « simplicité des mœurs ».

La Révolution Française apporte aux citoyens l'égalité politique : un homme, une voix. Chacun a le même poids politique que son voisin, même si son statut social est différent. En revanche, l'égalité économique n'est pas un sujet à l'époque. Ce qui compte, c'est l'égalité devant la loi (l'égalité de condition). Les différences de revenu ou de patrimoine sont secondaires : **il n'y a pas égalité de situation.**

En effet, les inégalités de richesse sont vues comme naturelles, car les hommes sont naturellement inégaux en intelligence, en force, en talent. **Les inégalités économiques ne sont alors que le reflet de ces inégalités naturelles.** Ce qui compte, c'est que chacun ait les mêmes chances de départ : l'égalité devant la loi permet à chacun d'accéder à la position sociale qu'il mérite, en fonction de ses talents et de ses aptitudes. Cette façon de penser est très moderne.

Ces inégalités économiques, dont personne ne se préoccupe à la fin du XVIII^e siècle, vont considérablement se creuser au XIX^e siècle avec la Révolution industrielle, et devenir un sujet central au cours du XIX^e siècle, avec l'émergence de la « question sociale ».

La naissance de la Question Sociale – le début du XIX^{ème} siècle

La « question sociale » émerge au début du XIX^{ème} siècle, alors que les inégalités augmentent considérablement et que se développe une nouvelle classe sociale, les prolétaires (ouvriers), dont les conditions de vie misérables alertent les consciences. C'est autant par attention charitable que par peur d'une nouvelle révolte populaire que la « question sociale » devient progressivement centrale dans les débats politiques et sociaux du XIX^o siècle.

Cette section est consacrée à l'émergence de la « question sociale » dans le débat public. Avant de développer cette question, on doit s'intéresser au mode de production de l'époque, le modèle de la Fabrique, sorte de préfiguration de l'organisation industrielle qui se met en place progressivement au cours du XIX^o siècle.

La « Fabrique », un mode de production typique de la proto-industrialisation

Le **modèle de la « Fabrique »** est une sorte de proto-industrialisation, à mi-chemin entre la production entièrement artisanale de la période précédente et la production industrielle à grande échelle de la fin du XIX^o et du XX^o siècle.

Il existe déjà quelques grandes manufactures qui se sont développées depuis le milieu du XVII^o siècle, et qui fabriquent des produits finis : de la porcelaine à Sèvres, de la tapisserie à Aubusson, ou des armes à Saint-Etienne. Contrairement à ce que l'on croit, seule une petite partie de la production est réalisée dans les locaux de la Manufacture. De nombreuses tâches sont réalisées par des ouvriers à domicile, en ville ou à la campagne.

Prenons l'exemple de la **manufacture de draps fins de Sedan**, appelée Dijonval. Elle est fondée au XVII^o siècle avec le soutien du Roi, pour concurrencer les draps hollandais. La production est dirigée par les drapiers, qui sont à la fois fabricants et marchands. La filature et le tissage, des opérations basiques, sont réalisés dans les villages environnants, par une main-d'œuvre rurale qui complète ses revenus agricoles grâce à ce travail à domicile. Les apprêts et les finitions, qui nécessitent plus de savoir-faire, sont réalisés par des ouvriers urbains, dans des ateliers disséminés dans la ville. Les ouvriers urbains étaient alors affiliés à des corporations, qui contrôlent le marché du travail, notamment le niveau des rémunérations. Le travail est payé à la pièce, il n'y a pas encore de salariat.

Du Directoire à la II^{ème} République (1795-1848) (1) : naissance de la « question sociale »

Avec le développement économique et l'industrialisation du pays, le nombre d'ouvriers va augmenter tout au long du XIX^{ème} siècle. Leurs conditions de vie misérables vont attirer l'attention et donner naissance à la « *question sociale* », ou « *paupérisme* », c'est-à-dire l'attention portée à la pauvreté – ou plutôt la misère – des ouvriers.

C'est à partir des années 1830 que l'on se rend compte de l'émergence d'une nouvelle classe sociale, celle des **prolétaires**. Des ouvriers employés dans les manufactures et dont les conditions de vie sont misérables. Les premières alertes viennent d'Angleterre, dont l'industrialisation a été plus précoce qu'en France, et qui fait figure de « laboratoire monstrueux de la modernité » (P. Rosanvallon). Les tâches sont exténuantes et humiliantes, les ouvriers vivent dans la misère la plus totale.

Le constat est partout le même : la libéralisation du travail, avec la suppression des corporations (Loi Le Chapelier en 1792 – cf. Section 1), a mis les travailleurs dans une situation de **dépendance économique extrême** vis-à-vis du système des manufactures. Ils n'ont plus aucun contrôle ni sur le salaire, qui se fixe juste au niveau de subsistance, ni sur les conditions d'embauche, et peuvent se retrouver sans travail du jour au lendemain. Le Baron d'Haussez, qui visite l'Angleterre au début des années 1830, n'hésite pas à comparer le sort des prolétaires à celui des esclaves.

En France, on réalise les **premières enquêtes sociales**, notamment celles d'Adolphe Blanqui, d'Eugène Buret et du Dr. Villermé. La situation matérielle des prolétaires y est décrite comme misérable, des familles entières s'entassent dans des logements insalubres. Villermé, par exemple, décrit des enfants en haillons, pieds nus, avec un simple morceau de pain à manger pour une journée de travail de 12 ou 14 heures dans les filatures de Mulhouse.

L'opinion commence à s'émouvoir de la situation des prolétaires : la modernité s'accompagne d'une régression des conditions matérielles de vie par rapport au siècle précédent. La question des inégalités économiques, considérée comme secondaire lors de la Révolution, est mise sur le devant de la scène. La « question sociale » est née.

Révélatrice de cette prise de conscience est l'évolution d'un des plus grands économistes du temps, **Sismondi**. Alors que son premier ouvrage, en 1803, fait un vibrant éloge de la liberté économique fidèle à l'esprit des Lumières, ses *Nouveaux Principes d'Economie Politique*, en 1819, relativisent sa position initiale, en raison, dit-il, des « souffrances cruelles des ouvriers des manufactures ». Et en 1837, il écrit « Si [la société moderne] crée une population indigente, incertaine de l'avenir, inquiète de son existence, mécontente de l'ordre actuel, si elle crée des

prolétaires enfin, ce qu'on nomme sa prospérité est au contraire une calamité nationale ». L'enrichissement est certes souhaitable, mais s'il s'accompagne d'une misère croissante d'une partie de la population, il est moralement condamnable.

C'est à la suite de l'enquête du Dr. Villermé que sera adoptée, en 1841, la première **loi sur le travail des enfants**. Mais cette loi est doublement limitée :

- Dans ses dispositions, puisqu'elle limite le travail des enfants de moins de 12 ans à 8h par jour, et à 12h par jour pour les moins de 16 ans)
- Dans son application, puisque les vérifications sont confiées à des notables bénévoles, qui n'ont pas toujours intérêt à ce que la loi soit respectée. Il faudra attendre presque 30 ans, en 1868, pour que soit créé un organisme officiel d'inspection du travail.

Du Directoire à la II^{ème} République (1795-1848) (2) : le triomphe du libéralisme-conservateur

Malgré l'émergence de cette question sociale, l'intervention de l'Etat n'est pas souhaitée. **L'idéologie libérale-conservatrice** est au pouvoir dans les années 1830 et 1840. Ses principaux représentants, Charles Dunoyer et François Guizot, considèrent la liberté économique comme sacrée. Ils sont sur la même ligne que pendant la Révolution : chacun est égal devant la loi et a les mêmes chances au départ, donc les inégalités de situation proviennent d'inégalités naturelles de talents et d'aptitudes. Guizot l'exprime très clairement en 1821 : « *Aucun artifice ne doit gêner, dans l'ordre social, le mouvement d'ascension ou de décadence des individus. (...) Les citoyens doivent être livrés à leur propre mérite, à leurs propres forces (...) C'est, en fait d'égalité, toute la pensée publique ; elle va jusque-là et pas plus loin.* »

Par conséquent, pour les libéraux-conservateurs, si les ouvriers sont dans la misère, c'est leur faute : non seulement ils manquent de talents, mais aussi de vertu. La misère est produite par les vices des prolétaires, par leur inconduite. Et les écrits de ces années font inmanquablement référence à « une populace paresseuse et débauchée ».

Il y a aussi, chez les possédants, la **peur d'une révolte** de ces prolétaires dont le nombre va grandissant. La *Révolte des Canuts*, les ouvriers de la soie, à Lyon en 1831, dégénère en une véritable émeute urbaine. Elle sert de repoussoir aux possédants.

Écoutons Saint-Marc Girardin dans *Le Journal des Débats* après la révolte des Canuts à Lyon en 1831 :

« La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie, ce sont les ouvriers ». Et, plus loin : « Les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières. »

Pour les libéraux-conservateurs, la solution n'est donc pas une intervention de l'État pour adoucir les conditions de vie misérables des prolétaires. Il faut plutôt leur enseigner la vertu, la tempérance, les bienfaits de l'épargne. Cette tâche est laissée à l'Église ou aux œuvres de bienfaisance. Charles Dunoyer ira encore plus loin : pour lui, **les inégalités économiques sont indispensables**, car elles agissent comme un aiguillon pour les individus méritants, qui chercheront à échapper à la misère en adoptant un comportement vertueux. Les inégalités économiques sont le moteur de la prospérité, *« la source de ce qui se fait de grand et d'utile »*. Elles deviennent la loi naturelle du nouveau monde économique.

L'entrée du prolétaire sur la scène politique

Avec l'entrée dans la Révolution Industrielle, le nombre de prolétaires ne cesse d'augmenter dans la population. Ils vont faire leur entrée sur la scène politique avec la Révolution de 1848. Mais le terrain a déjà été préparé sur un plan intellectuel, avec la naissance du socialisme dans les années 1830-1840, qui sont aussi celles de la prise de conscience de leurs conditions de vie misérables (cf. Section 2).

Le sort des prolétaires émeut d'autant plus qu'il fait peser un **risque de dissolution sociale**, de division de la société. On retrouve la façon dont les privilégiés étaient considérés en 1789, c'est-à-dire des individus à part de la société, mais complètement à l'inverse : selon Joseph Proudhon, les prolétaires sont tellement pauvres qu'ils sont *« retranchés de l'humanité par la misère »*.

Socialismes et communisme

C'est à partir de ce constat que va naître le socialisme. Il se construit d'abord sur la **critique de la concurrence**, déjà réalisée dans les années 1820 par le Comte de Saint-Simon et ses disciples, les « saint-simoniens ». Sur le marché du travail, la concurrence entre ouvriers est source de rivalité, de guerre entre individus ; elle permet aux employeurs de diminuer le salaire jusqu'au niveau de subsistance. La concurrence est à la source de l'extrême pauvreté des prolétaires, selon Prosper Enfantin, qui introduit dans le langage le mot anglais « paupérisme ». Chez Louis

Blanc, elle conduit les prolétaires à « s'exterminer » les uns les autres pour avoir du travail et survivre.

A l'opposé de la concurrence, les socialistes prônent la **coopération**, qui unit les prolétaires entre eux plutôt que les opposer les uns aux autres. Une solution serait l'association d'ouvriers au sein de coopératives ou de syndicats, mais la loi le Chapelier de 1792 (cf. Section 1) les a interdit. C'est ainsi que va naître le socialisme dit « utopique », autour de penseurs tels que Robert Owen, Joseph Proudhon, Charles Fourier ou Etienne Cabet.

Ils proposent un **bouleversement de l'organisation sociale et des rapports de travail** en poussant jusqu'au bout l'idée d'association, d'union de travailleurs. Il s'agit d'éradiquer la concurrence sur trois plans :

- **Juridique** d'abord, par l'abolition de la propriété privée
- **Economique** ensuite, par l'établissement d'un ordre social communautaire, où certaines fonctions de la vie quotidienne, comme les repas ou la garde d'enfants sont collectivisées, c'est-à-dire réalisées en commun
- **Moral** enfin, par la suppression de l'égoïsme et de l'envie

Ces idées un peu utopiques donneront naissance à plusieurs réalisations concrètes : une communauté ouvrière fonctionnant selon ces principes est fondée à New Lanark par Robert Owen, tandis qu'Etienne Cabet part au Texas fonder Icarie.

Charles Fourier imagine un « **phalanstère** » qui sera réalisé par Jean-Baptiste Godin, un ancien ouvrier qui fit fortune dans les poêles de fonte. Le familistère de Guise propose, autour de l'usine, des logements spacieux et aérés, un ensemble de services tels que crèches, écoles, théâtres, et des magasins coopératifs, c'est-à-dire gérés par les ouvriers eux-mêmes. Le familistère de Guise fonctionnera jusque dans les années 1970.

Ce premier socialisme était qualifié d'utopique car il reposait sur l'idée un peu naïve d'une solidarité naturelle entre les hommes. **Le socialisme devient « scientifique »** avec l'apport de Karl Marx et Friedrich Engels¹. Leur raisonnement, trop long à expliquer ici, suppose que les contradictions internes du capitalisme le conduiront à disparaître, pour laisser la place au communisme. Ce passage de l'un à l'autre s'opérera au moyen d'une Révolution menée par les prolétaires, le jour du « Grand Soir ».

¹ Une distinction proposée par Friedrich Engels dans sa brochure *Socialisme utopique et socialisme scientifique* en 1880.

La II^{ème} République (1848-1851)

C'est à l'occasion de la **Révolution de février 1848** que les prolétaires font leur entrée en politique.

La **crise économique de 1846-1847** voit une augmentation brutale de la grande pauvreté chez les prolétaires. De mauvaises récoltes dans les campagnes ont provoqué une hausse du prix du pain, tandis que le salaire des ouvriers diminue de 30%. Le peuple gronde.

Le Roi Louis-Philippe, au pouvoir depuis 1830, avait mis en place un suffrage censitaire : seuls les plus fortunés, et certains titulaires de diplômes universitaires, ont le droit de vote. C'est l'idée que seule une élite éclairée, cultivée et fortunée serait capable de diriger la Nation. Ainsi les prolétaires, mais aussi toute une classe moyenne, composée d'artisans, de commerçants, d'hommes de loi n'ont pas de représentation politique et ne peuvent donc pas faire entendre leurs revendications.

Cette opposition hétéroclite entend détourner la loi en organisant des « banquets », qui sont le prétexte à des réunions politiques (campagne dite des « **banquets républicains** ». L'interdiction d'un de ces banquets par François Guizot, au début de l'année 1848, met le feu aux poudres. Le peuple parisien se révolte et dresse des barricades. Après quelques jours d'émeutes, Louis-Philippe finit par abdiquer en février 1848. La II^{ème} République commence.

La II^{ème} République desserre l'étau politique : elle institue le suffrage universel masculin, la liberté de réunion, la liberté de la presse, elle abolit l'esclavage.

Les **questions liées au travail** font leur apparition sur la scène politique.

- Louis Blanc est nommé à la tête de la **Commission du Luxembourg**, dont les travaux doivent déboucher sur la rédaction d'un Code du Travail. La Commission discute des sujets de la durée du travail, du droit d'association, ou du salaire minimum - des propositions très modernes pour l'époque.
- A partir du mois de mars, sous l'impulsion de Louis Blanc, le Gouvernement provisoire met aussi en place les « **Ateliers Nationaux** ». L'Etat propose du travail aux chômeurs, devenus nombreux depuis la crise de 1846, principalement dans les travaux publics, la réfection de routes, etc. Les Ateliers Nationaux seront victimes de leur succès : le nombre de candidats passent de 6 000 le 15 mars à 117 000 le 30 avril... L'Etat a bien du mal à suivre la demande.

La « *parenthèse progressiste* » de la II^{ème} République ne durera que de février à juin 1848. Les élections de juin, au suffrage universel, donnent la majorité aux conservateurs. Louis Blanc est exclu du gouvernement et doit s'exiler. La suppression officielle des Ateliers Nationaux, en juin, provoque des émeutes qui sont réprimées par la troupe : on compte pas moins de 4 000 morts. La II^{ème} République s'installe dans le sang du monde ouvrier, et ne durera que trois ans pour laisser la place, en 1851, au II^{ème} Empire.

La III^{ème} République (2) – La réponse de l'Etat à la résurgence de la Question Sociale

La question sociale réapparaît dans le débat public au début des années 1880 avec la crise économique. Cette fois-ci, l'Etat va réagir de façon plutôt conciliante, en promulguant des lois en faveur du monde ouvrier. La période 1880-1913 marque à la fois les débuts de la législation sur le travail et les débuts de la Protection Sociale, autant que le durcissement des relations entre les classes sociales. Elle annonce à la fois le paroxysme de la lutte, entre les deux guerres, et la réconciliation de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Réapparition de la question sociale et développement de la pensée socialiste

Au début des années 1880, le centre de gravité de la contestation sociale s'est déplacé des grandes villes vers les grands bassins ouvriers du Nord-Est de la France. La **grève** devient le moyen principal de cette contestation, mais ce sont des grèves spontanées, violentes et dures. A Anzin en 1884, 10 000 ouvriers font grève pendant 56 jours pour protester contre leurs conditions de travail.

Face à cette agitation, l'Etat décide de **légaliser les syndicats** professionnels par la loi Waldeck-Rousseau en 1884. Ainsi, il espère que les rapports entre capital et travail pourront se structurer et s'apaiser. Les syndicats, composés de représentants des ouvriers, prennent en charge les négociations avec les patrons et peuvent utiliser la grève comme moyen de pression.

Cependant, le patronat, plutôt que d'admettre la légitimité des syndicats, finance la Fédération des Jaunes, dont le rôle consiste à casser les grèves, notamment en fournissant des remplaçants pour les ouvriers en grève. Par ailleurs, les travailleurs indépendants, les artisans, les petits commerçants, se désolidarisent des ouvriers, alors que pendant tout le XIX^{ème} siècle leurs intérêts étaient confondus et qu'ils avaient souvent combattu ensemble, comme en 1848. Les indépendants, qui ne sont pas salariés contrairement aux ouvriers, adoptent le mot d'ordre « *Ni bourgeois ni prolétaire* ».

La lutte des classes va fortement s'intensifier jusqu'à la Première Guerre Mondiale. L'opposition entre la bourgeoisie, qui possède les moyens de production, et le prolétariat, qui ne possède que sa force de travail, devient radicale. On compte 580 000 jours de grève entre 1885 et 1889, et plus de 4 millions entre 1905 et 1909. De plus, se développe une véritable **identité ouvrière**, avec ses mythes et ses événements fondateurs, comme le *drame de Fourmies*. En 1891, dans ce petit centre textile du Nord de la France, la crise oblige à des baisses de salaire et à des périodes de chômage partiel. Les ouvriers se déclarent en grève (pacifique) le 1^{er} mai, mais le patronat local

fait appel à la troupe : 9 tués, plus de 50 blessés. Le *drame de Fourmies* devient le symbole de l'injustice qui touche la classe ouvrière, et de l'image du « patron assassin » véhiculé par les récits ouvriers. Progressivement, l'opposition entre patrons et ouvriers se durcit et se transforme en haine.

Cette haine va trouver à s'exprimer dans le mouvement **anarchiste**, particulièrement actif à la fin du XIX^{ème} siècle. Les anarchistes prônent « *la propagande par le fait* », c'est-à-dire dénoncer la misère ouvrière par l'action violente : des attentats ou des assassinats, comme celui du tsar de Russie Alexandre III en 1891, ou du président de la République Française Sadi Carnot en 1894. L'anarchiste le plus célèbre de l'époque fut sans conteste Ravachol.

Dans le même temps, **le monde socialiste va se diviser** : il y a d'un côté ceux qui restent fidèles à la pensée marxiste, comme Jules Guesde ou Paul Lafargue. Persuadés que le capitalisme va s'effondrer, leur conception « fataliste » de l'Histoire est intransigeante et ils ne veulent faire aucun compromis. De l'autre, ceux qui veulent s'appuyer sur l'Etat pour améliorer la condition ouvrière, comme Jean Jaurès ou Léon Bourgeois, et refusent l'attentisme pour travailler à une société plus juste par des réformes adéquates, en aménageant le système. Pour ces derniers, on parle de « *socialisme de la chaire* », car ils sont influencés par la pensée d'universitaires socialistes tels que Gustav von Schmoller, pour qui « *chaque révolution pourrait être évitée par une réforme opportune* ».

C'est ainsi que l'Etat va multiplier les lois sociales au tournant du XX^{ème} siècle. On assiste à la naissance de l'Etat-Providence.

La naissance de l'Etat-Providence au tournant du XX^{ème} siècle

L'Etat se met à redistribuer les richesses selon 3 axes : la constitution d'une législation sur le travail ; les débuts de la Protection Sociale ; la mise en place de l'impôt progressif sur le revenu.

- Premier axe : **la constitution d'une législation sur le travail**. La loi Waldeck-Rousseau sur les syndicats en 1884, la loi sur le règlement des conflits entre patrons et ouvriers en 1892, et surtout la loi sur les accidents du travail en 1898, qui change complètement d'optique, et abandonne la notion de responsabilité pour adopter la notion de risque : quel que soit le responsable, l'ouvrier blessé sera, de toutes façons, indemnisé. Le premier Ministère du Travail est créé en 1906, et le Code du Travail, en 1910, permet de redéfinir les relations professionnelles comme une coopération à *égalité* entre ceux qui contribuent à la réalisation d'un produit.
- Deuxième axe : **les débuts – timides - de la Protection Sociale**, avec l'assistance médicale gratuite pour les pauvres, en 1893, la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en 1910, ou encore la loi Siegfried, sur les logements sociaux, en 1893. Les progrès sont certes plus symboliques que vraiment utiles pour résorber la misère des prolétaires.
- Enfin, troisième axe et non des moindres, l'instauration de **l'impôt progressif sur le revenu**, un fait majeur en termes de redistribution de richesses par l'Etat, sur lequel il est intéressant de s'arrêter.

Au XIX^{ème} siècle, l'impôt est envisagé très différemment d'aujourd'hui. Il est vu comme un **impôt-assurance**. Payer l'impôt donne à l'Etat les moyens de protéger les biens des possédants ; ainsi, pour Emile de Girardin, l'impôt est « *la prime d'assurance payée par ceux qui possèdent, pour s'assurer contre tous les risques de nature à les troubler dans leur possession ou leur jouissance* » (*L'impôt*, 1852). Le juste prélèvement est donc proportionnel aux services publics que l'on utilise. Cependant, le début du XX^e siècle voit l'apparition quasi-simultanée, dans les pays avancés, d'un impôt progressif sur le revenu, c'est-à-dire un impôt où les plus riches payent davantage en *proportion de leur revenu* que les plus pauvres². Un impôt dont l'objectif affiché est de redistribuer les richesses.

L'instauration de ces impôts progressifs est très lente, car elle soulève des **débats passionnés** et violents. Selon Adolphe Thiers, « *l'impôt progressif, c'est le socialisme* ». En France, il faudra trente ans de débat et l'imminence d'une guerre pour l'adopter, un peu à la va-vite, en 1914. Si les taux de prélèvement sont très faibles au départ, ils vont rapidement devenir importants dans les années 1920, pour éponger les énormes dépenses de guerre.

L'apogée de la contestation sociale en France se situe en 1906, avec la **catastrophe de Courrières**. Plus de 1 000 mineurs périssent dans une mine d'un coup de grisou. Les autres se

² En 1891 en Allemagne, 1913 aux Etats-Unis, 1909 au Royaume-Uni, 1914 en France.

mettent en grève pour protester contre les conditions de travail. Le gouvernement fait appel à la troupe, mais cela ne fait qu'empirer la contestation. Peu après, le 1^{er} mai, c'est la première grève générale de l'Histoire de France ; on n'a jamais été aussi prêt du Grand Soir. D'ailleurs, la CGT (Confédération Générale du Travail, principal syndicat ouvrier à l'époque) adopte en octobre 1906 la « *Charte d'Amiens* », qui prône la lutte des classes, l'expropriation des capitalistes et la grève générale comme moyen d'action. Mais la Révolution n'aura finalement pas lieu, et 8 ans plus tard éclate la Première Guerre Mondiale, qui fera passer la question sociale au second plan.

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire des faits économiques, Guillaume Pouyanne, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.